



## **DANS SA SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019 LA MUNICIPALITE**

### **A décidé**

- De délivrer l'autorisation pour procédé de réclame à Globe Food Sàrl, Rte de Genève 101 ;
- De délivrer le permis de construire à Profond Anlagestiftung, Rte de la Pale 3, parcelle 346, pour des transformations, mise en conformité, création d'un couvert et d'une ouverture en façade ;
- De délivrer le permis de construire à Roco Pepe, Ch. du Monteiron 12, parcelle 284, pour la construction d'un mur de soutènement, reconstruction d'une annexe et d'un couvert.

### **A pris note**

- Des remerciements du Ski-club de Morges quant à notre soutien financier ;
- Des résultats des contrôles radar effectués par la Police cantonale les 11 et 25 septembre 2019 : Rte de Lonay : 861 véhicules contrôlés dont 27 dénoncés ; Rte de Préverenges : 337 véhicules contrôlés dont 10 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 3.09% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.34% ;
- Des résultats des radars sympathiques installés du 07 au 22 octobre 2019 à la Rte de la Plaine : le V85 est à 32 km/h, la vitesse maximale relevée est de 60 km/h, le taux d'excès de vitesse représente 20.46% ; Rte du Lac au droit du 50 km/h : le V85 est à 44 km/h et la vitesse maximale relevée à 70 km/h, le taux d'excès de vitesse représente 2.27% ;
- Des remerciements de la Paroisse Catholique à l'occasion de notre don pour leur fête « Paroisse en Fête ».